

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 193

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Quand les gens de Glovelier les ont vus, ils se sont rendus, ils ont procédé à l'élection de leur commune et municipalité.

Cela fait, les Français se sont emparés du curé, du maire, et de quelques autres des principaux du village, et ont laissé chez chaque paysan deux, trois, autres soldats, suivant qu'il se trouvait et cela aux dépens de leurs hôtes. Encore faut-il qu'ils donnent à chaque soldat 20 sols de France par jour. Ils ont presque tout pillé le village. Dans les cabarets ils n'ont rien payé de ce qu'ils ont bu et mangé; dans les autres maisons ils prenaient ce qu'ils trouvaient. Le curé et les autres ont été une huitaine de jours aux arrêts à Delémont, gardés par des sentinelles. Voilà comme ils font pour donner l'égalité et la liberté! Le jour de leur départ, il fut défendu de sonner aucune cloche tout le jour; il y avait des sentinelles à toutes les églises pour empêcher de sonner. Ils avaient peur que le peuple s'assemblât pour les chasser.

Le 16 avril, ils ont fait assembler à Delémont, les communes de Soyhières, Develier, Movelier, Bourrignon, Ederswyler avec celle de Delémont, et ça pour élire un juge de paix. C'est Pallain, receveur, qui réunit la majori-

té, ensuite six électeurs qui à Porrentruy se joindront à ceux du département pour élire les autres personnes en plus, comme le juge criminel, le procureur, les secrétaires, etc... Ils ont nommé Moreau juge criminel et Wicka aussi, c'est Brodhag qui est maire, et Stouder procureur de la commune. Les municipaux portent en écharpe une large bande de taffetas aux trois couleurs, rouge, blanc et bleu, avec une frange en argent aux deux bouts. C'est noué dans le bas en flot, de façon que cela pende aussi bas que l'habit.

Les 16 et 17 avril, tout le monde était contrarié à cause du décret qui porte que toutes les troupes seront payées avec des assignats. Le bataillon du Haut-Rhin a refusé et son prêt et le service. Les soldats veulent tous partir chacun chez eux, si on les paye avec des assignats. Partout les cabaretiers ôtent leurs enseignes et ne donnent plus rien, ainsi que les marchands. Personne ne veut vendre. Quand les chefs ont reconnu que ce système pourrait amener une révolte, ils ont assemblé les bataillons qui sont ici, celui du Haut-Rhin et celui de la Drôme et ils ont dit qu'on les payerait en or et en argent, jusqu'à nouvel ordre; mais il a fallu que Pallain leur avançât l'argent qu'ils n'avaient pas.

Ceci s'est passé le 17 vers les sept heures et demie du soir. Il y a bien un décret de la Convention qui dit que toutes les troupes qui seront sur les frontières seront payées en argent, mais la bourse vide a renversé le décret!

TOME II.

C'est le 18 avril 1793, que les soldats sont allés à Glovelier, avec des canons. Ils ont fait à Bassecourt, Courtételle Courfaivre, Rebévilier,

vous... Et vous en parlant ainsi, je vous exprime le suprême et dernier désir d'Yvan.

Alba répondit qu'elle ne voulait pas entendre parler de mariage, que son cœur était trop triste. Puis un instant s'étant écoulé, elle reprit:

— Alors pour toujours, vous allez abandonner le monde?

Leurs yeux, à toutes les deux, s'étaient portés sur l'horizon lointain. Là-bas, sur une colline en face de la Basilique, se dressait un récent monastère. Là, pas de pierres rongées et moussues, prêtes à crouler, comme dans les antiques abbayes; tout était d'un blanc de neige. Des jardins en terrasses, le regard devait embrasser toutes une étendue de vallée. Le Gave coulait aux pieds du monastère, jetant la fraîcheur alentour.

Depuis une année, des religieuses, nouvellement venues, y priaient le Seigneur et soignaient les malades, et Marie-Alice, le regard perdu dans un rêve, murmurait:

Vermes et Vicques, Reclaine etc., comme à Glovelier. Il les ont désarmés, ils leur ont pris tous les fusils. Ces pauvres gens sont presque tous ruinés, les soldats leur ont mangé le peu qu'ils avaient, et ainsi que leur peu d'argent. Il fallait cet argent pour le vin qu'ils exigeaient des particuliers chez qui ils logeaient ainsi que pour les 20 sols de France par jour, pour chaque soldat. On les a laissés comme cela jusqu'à ce qu'ils ont été contents de se rendre et de nommer comme les autres villages, leurs municipaux et hommes de charge. Notre pays était rempli de gardes-frontières pour surveiller les droits d'entrée. C'est chez le lieutenant Bajol qu'est établi le bureau des douanes. C'est une maison du pays, où logeaient les lieutenants de la Prévôté de Moutier-Grandval et où l'on tenait les audiences.

Le vendredi 19 avril, il est passé ici le 5^{me} bataillon du Doubs. Partout où ils ont passé, ils ont laissé la trace de leur brigandage et de leur pillage. A certains endroits ils ont tué des brebis, des poules, d'autres ont pris du pain, du fromage etc., et n'ont pas payé la moitié de ce qu'ils ont dépensé dans les cabarets. Enfin, depuis le premier jusqu'au dernier, ce sont des trompeurs.

Le 28 avril 1793, un dimanche, on a publié le décret concernant les assignats. Il faut les prendre à leur valeur. On a aussi publié pour la seconde fois que tous ceux qui voudraient être citoyen actif, devraient dans la quinzaine aller se faire inscrire sur une liste dressée à cet effet et signer leur nom et leur âge, et cela pour la garde de la bourgeoisie et peut-être aussi pour la milice. Tous ceux qui refuseront de se faire inscrire seront regardés comme traîtres et ennemis de la patrie et seront de plus pri-

— Oh! c'est là que je veux vivre!

Il lui semblait qu'un des rayons de lumière environnait l'édifice d'un blanc de neige; et, tout à coup, ses yeux eurent la perception, comme d'une nouvelle terre, comme d'un nouveau ciel.

La soirée s'avancait, un dernier rayon de pâle soleil enveloppait l'abbaye, la montrait toute jeune au service du Seigneur, et immense avec ses vingt fenêtres de façade. Elle frémissait; il lui semblait qu'elle entendait une voix sortir de la blanche abbaye, et que cette voix l'appelait. Elle y était bien résolue, elle, l'illustre d'autrefois, elle ne voulait plus vivre qu'oubliée, ignorée dans cette maison sainte, où sont conseillés les détachements apaisés, les résignations sages: dans cet asile de repos d'où l'on regarde passer toute l'agitation humaine, avec l'indifférence de celui qui en a sondé le néant.

Elle s'était levée, et elle mettait, dans une caisse le peu qui lui restait encore de ses splendeurs d'autrefois; des robes de reines de théâ-

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 92

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Et quand elle eut longuement mûri sa suprême résolution, par une fraîche soirée de fin de septembre, où, déjà, un peu d'automne s'annonçait, elle dit ses projets à Alba.

La jeune fille l'écoutait, palpitante d'émotion.

— Alors, vous allez me quitter?

Elle répondit lentement:

— Quelqu'un qui vous aime, et qui a été le meilleur ami de mon fils, pourrait veiller sur

vés de tous les avantages que peuvent jouir les bourgeois du communal etc.. On ne parle plus de bourgeoisie, ni d'habitants, ni de monsieur, ce sont tous des *citoyens*. Un étranger vient-il à s'établir ici, on ose rien lui dire. Il a autant le droit qu'un autre, qui aurait donné, autrefois, 150 livres bâloises d'ici pour être bourgeois. Écrit-on une lettre, parle-t-on à qui que soit, on ne fait plus mention du terme Monsieur mais tout simplement citoyen. Un soldat parle à son général; lui dit : *citoyen général*, telle et telle chose, ainsi des autres. Il n'y a plus de respect pour les supérieurs, plus de discipline complète et le despotisme le plus affreux. Le troisième jour des Rogations, il n'y avait qu'un seul prêtre à Delémont, c'était le 8 mai. Le 1 et le 2 tous les prêtres sont partis, le 17 mai et le jour suivant à cause du serment qu'on veut leur faire prêter. Le décret est déjà ici, mais il n'est pas encore publié. Le 9 fête de l'Ascension, nous avons encore eu deux messes. L'abbé Bourrignon est revenu la veille au soir. Il a encore dit la messe aux sœurs Ursules, et est parti. A la paroisse c'est un capucin de Soyhières, frère du curé et du vieux maire qui l'a célébrée, ainsi que les vêpres. C'est le maire Brodhag qui l'avait envoyé quérir. On lui avait donné un sauf conduit, ou assurance, pour qu'il restât pour desservir la paroisse, en attendant qu'on y eût pourvu d'une autre façon. Le même Père Valérien l'a de même fait à Soyhières et ils sont partis les deux le dimanche pendant la nuit. Nous voilà, sans prêtres ! Tous les Capucins sont partis, je crois pendant la nuit du troisième jour des Rogations. Il n'y a que ces deux qui sont allés à Soyhières. Le dimanche 13 mai 1793 en sortant de la messe, on a publié le décret contre les prêtres. Il est dit que huit jours après, la dite publication, tous les prêtres, soit réguliers ou séculiers, convertis et laïcs, qui n'auraient pas prêté serment d'être fidèles à la nation, de maintenir de tout leur pouvoir l'égalité et la liberté et de mourir à son poste, seront sans délai transportés à la Guyane française en Amérique. Les vieillards et les infirmes seront enfermés dans une maison du département. Tous les prêtres de la Principauté ou du département du Mont-Terrible sont partis, à la réserve de quelques-uns, à ce qu'on dit, ont prêté le serment.

Le 19 mai, jour de la Pentecôte, on a fait venir un prêtre de Porrentruy, qui se nomme Vermeille, curé de Courtedoux, lequel a prêté serment, pour célébrer la messe, mais il y a eu très peu de monde à sa messe, à la Pentecôte, parce que la plus grande partie du monde est allé à Courrendlin pour entendre la messe d'un prêtre fidèle. Le lundi de Pentecôte on

tre, en brocart et en velours, des dentelles, quelques bijoux. C'était un riche costume de Manou dans la fête du Cours-la-Reine. Dieu ! comme elle avait chanté avec des accents passionnés cette exquise musique de Massenet ! C'étaient les splendeurs dont s'était parée Dalila pour leurrer le malheureux Samson. Ah ! qu'on l'avait applaudie quand elle interprétait cette œuvre de Sains-Saëns ! Mais tout cela allait être purifié par un noble usage. Tous ces velours, tous ces satins, toutes ces dentelles, tous ces costumes de Juliette, d'Ophélie, de Marguerite, d'Elsa seraient envoyés en de saintes maisons, où se taillent et se brodent des étendards et des chasubles pour les missions lointaines.

Et elle mettait en caisse les toilettes sans prix. Oh ! non, elle ne les regrettait pas, ces splendides livrées, qui avaient été les auxiliaires de sa gloire terrestre. Plus jamais elle ne porterait qu'un grand voile et des vêtements de deuil. Elle ne voulait plus apparaître sur une

avait posté des gardes sur tous les chemins pour empêcher les gens d'y aller. Voilà où nous en sommes ! On disait qu'on n'exigerait pas le serment des prêtres, qu'on n'inquiéterait pas les Pères Capucins. Et maintenant, Grand Dieu !...

Le décret porte encore que tous les biens seront confisqués au profit de la nation. On a mis les scellés chez les uns, et fait l'inventaire de tous les biens des prêtres qui se sont sauvés.

Le dimanche de la Trinité, il n'y a eu aucune messe dans aucun village de la Vallée, à la réserve de ceux de la Prévôté, lesquels sont compris dans la neutralité helvétique. et de Montsevelier, où les Français ne sont pas encore allés comme dans les autres villages, à cause que ce village est enclavé de toutes parts par le canton de Soleure et par la Prévôté de Moutier-Grandval.

(A suivre.)

Un héritier de Fontenoy.

(NOUVELLE).

C'était la veille d'Eylau.

Dans une modeste habitation du bourg de Rothenen, deux personnages, assis près du poêle, devisaient gravement sur les événements probables, tandis que la servante préparait le thé dans le samovar brillant sur son plateau de cuivre.

L'un était un vieillard de haute taille et de fière mine sous sa perruque poudrée et son habit râpé aux coudes comme celui du Béarnais.

L'autre était un jeune homme imberbe, à la longue redingote coupée à la mode des étudiants allemands.

Le premier était le comte d'Auteroche, ex-commandant des gardes françaises, le même qui à Fontenoy, avait répondu aux grenadiers anglais cet héroïque : *Tirez les premiers*, reflétant la courtoisie raffinée de l'ancien régime, comme le mot brutal et sublime de Cambronne, l'énergie soldatesque des camps. Le second était le vicomte Olivier, son neveu, très ému de l'Université.

M. d'Auteroche appartenait à la première noblesse du royaume, « au temps où il y avait une noblesse, » selon sa dédaigneuse expression, et pouvait monter dans les car-

scène éclatante de lumière, mais vivre sous le toit de cette paisible abbaye, où dans les désastres humains, on recueille les épaves ; où dans les tempêtes, on abrite les naufragés ; où l'on assure un gîte aux rapatriés du ciel. Elle voulait l'abri où l'on trouve l'espoir du paradis. Et puis, quand elle aurait vécu les années que le ciel lui destinait encore, quand elle les aurait consacrées à la prière, alors elle rentrerait dans le sein de Dieu, et ce serait l'ineffable repos.

Elle avait mis en caisse ses splendeurs d'autrefois ; et sur la malle elle écrivit elle-même, d'une main qui ne tremblait pas, l'adresse d'une pieuse ouvrière, qui transformerait toutes ces riches étoffes ; et les étendards et les bannières iraient jusqu'aux terres les plus lointaines, aider les missionnaires de l'Afrique et de l'Océanie à faire aimer le culte du seul vrai Dieu.

L'adresse était mise ; le soir même la caisse serait portée au chemin de fer.

(La suite prochainement)

rosses du roi très chrétien « au temps où il y avait un Roi ! »

Fidèle aux principes de sa jeunesse, il enveloppait dans la même réprobation les hommes et les choses de la Révolution, arrêtant nos victoires à la guerre de Sept Ans et feignant d'ignorer Napoléon !

Il avait élevé son pupille dans ses traditions d'orgueil nobiliaire, lui enseignant à admirer le passé, à mépriser le présent, à espérer dans l'avenir réparateur qui remettrait chacun à sa place : le roi sur son trône, sa noblesse autour de lui, son peuple à ses pieds.

Olivier écoutait respectueusement ses leçons.

Il avait pour son oncle une tendresse reconnaissante et toute filiale ; pour rien au monde, il n'eût voulu lui causer le moindre chagrin.

Cependant, à vingt ans, il est bien permis de rêver la gloire, surtout lorsqu'on est le petit-neveu d'un héros, et le vicomte eût volontiers donné un de ses bras pour avoir le droit de se battre avec l'autre.

Mais, sur ce point, le vieux gentilhomme était intraitable :

— « Un d'Auteroche ne peut pas plus servir l'usurpateur que l'étranger, disait-il souvent. Faites comme moi, mon neveu, attendez... »

Attendre ! cela lui était facile !! Sa carrière était finie !!

Et Olivier brûlait de commencer la sienne... Il lisait, en cachette, les bulletins, les proclamations ! Il évoquait tout bas : Arcole, Austerlitz ! Léna ! Il admirait le petit caporal ! Il adorait le grand Napoléon ! Oh ! contempler le Dieu des batailles ! Entendre le fameux *Soldats, je suis content de vous !*... Hélas ! il n'y fallait pas songer !

Et le jeune homme, qui portait le double nom d'un preux de Charlemagne et d'un capitaine de Fontenoy, était condamné à l'inaction et relisait mélancoliquement la « Chanson de Roland » et les « Réveries » du maréchal de Saxe...

Au dehors la tourmente faisait rage, la neige fouettait les murs, se glissait entre les volets, s'amoncelait contre les vitres, formait une couche épaisse comme un tapis de ouate.

— Les Français ont levé leurs quartiers d'hiver, disait M. d'Auteroche, penché sur la carte que son neveu dévorait d'un oeil ardent... ils ont dû rencontrer l'avant-garde russe à Passenheim...

— Oh ! l'empereur l'aura facilement battue.

— L'Empereur ? Vous voulez dire « M. de Bonaparte » observa sèchement le vieillard.

— Pardon, mon oncle. D'ailleurs il est probable que les nôtres... je veux dire l'ennemi.

— L'ennemi !... Vous parlez de nos compatriotes, monsieur mon neveu...

Le vicomte se tut.

La conversation était réellement difficile avec cet original qui, très chauvin, avant que le chauvinisme fut inventé, ressemblait à ce digne « monsieur Le Quoi, émigré et épicière » si finement décrit par Cooper, lequel entraînait en fureur au seul nom de « République » et, battait des mains aux triomphes de ses armées.

Les victoires de Napoléon empêchaient de dormir le soldat de Fontenoy, une défaite l'eût peut-être tué...

Et ils étaient bon nombre ainsi.

Le silence régnait dans la petite pièce,